

son penchant naturel à l'oisiveté et à la dissipation n'entrave pas ses progrès ; et l'on ne peut guère attendre de lui un grand zèle pour l'étude que quand le raisonnement vient l'éclairer, ou que les circonstances l'y contraignent. Avant de sévir contre un enfant qui montre du dégoût pour le travail, il faut s'assurer si ce que l'on exige de lui n'est pas au-dessus de son intelligence ou de ses forces.

30. *Tenir à ce que les devoirs soient régulièrement faits.*—Pour cela, il ne faut pas surcharger les élèves de besogne, car le surcroît les mécontenterait, les rendrait insensibles, les dégoûterait, les porterait peut-être à la révolte, et ils prendraient en aversion ceux qui sont chargés de les instruire et les condisciples plus dociles.

40. *L'exemple du travail.*—Fidèle observateur de tout ce qui se passe dans la classe, l'instituteur évitera de s'appliquer à autre chose qu'à ce qui doit l'occuper dans chaque moment, et se rappellera que l'assoupissement, les conversations inutiles avec les écoliers, notamment pour ce qui regarde le dehors, sont contraires à l'accomplissement des devoirs et ralentissent la marche progressive de l'école. Dans tout exercice de mémoire, l'instituteur agira sagement en donnant lui-même le récit que les élèves doivent faire ; il les stimulera et ils feront tous leurs efforts pour parvenir à raconter ce qu'on leur a donné à étudier.

50. *L'affection.*—En aimant ses élèves très-sincèrement, l'instituteur s'attirera invinciblement leur affection ; il ne prendra pas souci de leur dire qu'il les aime et ne mettra aucune affection à le leur montrer.

Qu'il se borne à les affectionner réellement ; ils s'en apercevront bien tout seuls, et la force même des choses en portera la conviction dans leur cœur. Il bannira toute faiblesse et saura être à la fois doux et ferme, aussi bien dans l'intérêt propre des enfants que pour le soin de son ascendant et de sa dignité. Alors les enfants aimeront leurs instituteurs de tout leur cœur. Leur affection gagnée entraînera infailliblement leur confiance, la crainte de faire de la peine au maître le désir de lui plaire, le respect pour sa personne et son autorité, l'obéissance absolue et spontanée à ses ordres, le plus souvent accompagnés avec joie : ce sera la meilleure garantie de leurs progrès dans les études.

60. *L'appel à la raison.*—On n'entend pas ici un appel à la raison des enfants ; ce serait absurde et détestable de vouloir borner là ce mobile de l'éducation et de l'instruction. Lorsque les enfants, sûrs de l'affection de leur maître, lui ont donné une confiance absolue, ils savent bien qu'il ne se trompe pas et surtout qu'il ne veut pas les tromper, qu'un tel maître ne

peut avoir que raison dans ce qu'il dit ou qu'il commande et n'agit que dans leur intérêt. Alors ils se plient facilement à toutes les exigences et satisfont à la tâche imposée.

70. *Les encouragements.*—Par encouragement, nous entendons non-seulement accorder des éloges à ceux qui font bien et témoigner du mécontentement à ceux qui font mal, toutefois sans froisser l'amour-propre, mais encore tous les moyens propres à exciter l'émulation.

Les encouragements sont un stimulant et une marque de la satisfaction du maître ; ils doivent aussi avoir des bornes et l'on doit avoir égard aux moyens intellectuels des enfants. Généralement, pour être bons, ils doivent être modérés, donnés avec discernement ; ne pas être prodigués et ne pas exciter la vanité.

80. *Les punitions.*—C'est là le dernier moyen ; il ne faut y recourir qu'à l'extrémité, et quand on a épuisé tous les autres. Par punitions, nous entendons bien plus des marques plus ou moins fortes de désapprobation que des punitions ou des surcroîts de travail. Sans doute, il faut exiger le travail le plus complet possible ; mais avec la réprimande, la perte de bons points et la retenue à l'école hors des heures de classe pour parachever les devoirs, il faut faire ressortir les avantages de l'instruction en s'inspirant des exemples que les enfants connaissent bien. Peu à peu on réussira, sinon à leur donner un goût prononcé pour l'étude, du moins à déterminer en eux quelques efforts pour s'y livrer.

§ 2.—ORDRE.

L'ordre est une disposition à mettre tout en rang, à assigner une place pour chaque chose et à poser chaque chose à sa place. Si dans la classe tout n'est pas rangé avec ordre ; si, comme on dit, tout se trouve sens dessus dessous, les enfants ne peuvent s'occuper convenablement ; ils perdent bien du temps à préparer ce qui leur est nécessaire pour accomplir la tâche qui leur est imposée ; dès lors, pas d'attention, pas de réflexion, pas de progrès.

Voici les principaux moyens nécessaires pour développer des habitudes d'ordre : (1)

§ 3.—PROPRETÉ.

La propreté est une disposition à devenir soigneux de notre personne, de nos vêtements, de notre habitation et de tous les objets qui servent à notre usage.

(1) Comme ces moyens s'adressent plus particulièrement aux instituteurs, nous les retranchons. Les parents intelligents trouveront facilement moyen d'y suppléer en attendant que *Madame Amélie* ou quelqu'autre amie dévouée de la jeunesse, veuille bien nous faire connaître son programme.

Pour parvenir à ce but, l'instituteur se servira des moyens suivants : 10 l'inspection ; 20 l'exemple ; 30 les précautions ; 40 les recommandations.

10. *L'inspection.*—L'instituteur exigera que les enfants soient propres dans leurs personnes et dans leurs habits ; les enfants auront les mains lavées, les oreilles nettoyées, la figure propre et les cheveux bien peignés. Pour s'assurer que ces prescriptions n'ont pas été méconnues, l'instituteur fera, à l'entrée en classe, une inspection de propreté, et ceux qui laisseraient à désirer sur ce point seraient obligés de se laver à une fontaine voisine, ou même de retourner chez leurs parents pour faire disparaître les traces de leur négligence coupable.

Les habits doivent également être propres ; on ne peut assurément exiger qu'ils soient neufs ; ce serait vouloir l'impossible, et de plus, ce serait développer des sentiments d'orgueil et de vanité ; mais, au moins, on ne doit découvrir aucune trace de malpropreté ni de désordre. Aucune infraction sur ce point ne pourra passer inaperçue ; cependant, on agira avec prudence et avec discrétion pour ne pas froisser la susceptibilité de la pauvreté chez les enfants et chez les parents.

Souvent, l'instituteur parlera d'une manière générale et usera de certains petits détours conduisant au but sans éveiller aucun sentiment rancunier chez les parents.

20. *L'exemple.*—L'observation de soins de propreté sera rendue plus facile aux enfants par l'exemple même que le maître leur en donnera, tant sur sa personne que dans la tenue matérielle de l'école ; ils la porteront dans leurs familles, qui pourront également en profiter, et ces habitudes auront sur eux une influence morale. A cet effet, le maître aura toujours une mise convenable, sans être cependant recherchée ni élégante, car il doit être aussi un modèle de modestie et doit pouvoir inspirer une sage économie. Tous les meubles de l'école seront aussi époussetés avec soin et les toiles d'araignées enlevées chaque matin.

30. *Les précautions.*—L'instituteur veillera aux maladies contagieuses ; dès qu'il s'apercevra qu'un élève en est atteint, il le séparera de ses camarades, prévendra ses parents, le leur remettra, et ne le reprendra que lorsqu'il sera guéri, ou du moins ne risquera plus de compromettre la santé de ses camarades. Il agira de même avec ceux qui seraient infectés de maux inspirant le dégoût de leurs compagnons, ou qui nécessiteraient l'emploi de certains remèdes exhalant une odeur forte et nauséabonde.

40. *Les recommandations.*—La propreté est intimement liée à l'ordre ; elle conduit à l'économie. Démontrer ces choses et les faire toucher du